

## DÉCOUVRIR LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'URBANISME

### PROPOS INTRODUCTIFS : FINALITÉ DU DROIT DE L'URBANISME

### LES ACTEURS DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

- ◇ Acteurs publics
  - La commune,
  - Le département,
  - Les établissements publics
- ◇ Coopération communale et intercommunale
  - Le partage de compétence
- ◇ L'aménageur privé
  - Son rôle et mission,
  - Les contrats

### CARTOGRAPHIE ET CONTENU DES DOCUMENTS D'URBANISME

- ◇ La hiérarchie des normes dans l'urbanisme
- ◇ Les documents d'urbanisme nationaux et locaux
- ◇ Règles particulières d'urbanisme : l'implantation des bâtiments, les servitudes

### LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE SUR CONSTRUCTIONS NEUVES ET EXISTANTES

- ◇ Le certificat d'urbanisme
- ◇ La déclaration préalable de travaux
- ◇ Les permis, la procédure de lotissement
- ◇ Effets et contentieux liés aux autorisations de construire depuis la loi ELAN

### LES RÉGLEMENTATIONS CONNEXES

- ◇ Le changement d'usage : le champ d'application territorial, les cessions de commercialité
- ◇ Les monuments historiques, les secteurs sauvegardés, loi Montagne et loi Littorale
- ◇ L'urbanisme commercial: les immeubles concernés, la compétence entre CDAC et CNAC
- ◇ Fiscalité et participation d'urbanisme: les différentes taxes liées à l'aménagement, la construction

**CODE FORMATION :** DNU01

**Durée de la formation :** 1 jour (7h)

**Niveau :** Débutant

**Prérequis :**  
Pratiquer la vente de biens immobiliers

**Public concerné :**  
Collaborateurs

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Découvrir le droit de l'urbanisme ;  
Identifier les différents acteurs de l'urbanisme et de  
l'aménagement et la réglementation

### COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre les différents documents et leur utilité dans  
la pratique ;  
Apprécier la fiscalité des opérations de construction ou  
d'aménagement

**Coût de la formation**  
**260.00 € HT / jour**

### Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas,  
permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de  
formation.  
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences  
nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

### Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque  
inscrit par voie dématérialisée avant la session.

### Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera  
remis à chaque participant à l'issue de la formation.  
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations  
dispensées au regard des compétences ciblées par le  
participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir  
en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet  
d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.